

Dijon, le 25 juin 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VIGILANCE ORANGE – ORAGES**

Météo France a placé la Côte-d'Or en vigilance orange pour un risque d'orages violents ce samedi 25 juin entre 16H et 23H.

Les orages, localement violents, pourront être accompagnés de chutes de grêles, de rafales de vents comprises entre 80 et 100 km/h, de pluies intenses (20 à 30 mm en peu de temps) et d'une forte activité électrique.

Les habitants du département sont appelés à la plus grande prudence car ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement :

- des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- des inondations de caves et points bas qui peuvent se produire très rapidement.
- des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Les conseils de comportement à diffuser largement sont :

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- \* J'évite de me déplacer
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- \* Je me tiens informé(e)
  - en consultant les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) de sources fiables et officielles : Météo France, Préfecture, SDIS, Police, gendarmerie...
  - en consultant les médias en ligne et en écoutant notamment France Bleu Bourgogne, radio de service public, qui donne de l'information régulière
  - en écoutant la radio 107,7 si je circule sur l'autoroute
  - en suivant les réseaux sociaux de ma commune qui peut être amenée à prendre des décisions locales (comme la fermeture des parcs et jardins par exemple)